



ANNEXE CONVENTION
PROGRAMME DE FORMATION

1. **Intitulé de l'action de formation** : Exporter vos produits biologiques vers le Japon : le référentiel JAS
2. **Objectifs pédagogiques** :
 - Connaître la réglementation JAS spécifique
 - Adapter votre système qualité
 - Appliquer les critères à votre activité et à son contexte
3. **Public et prérequis** :
Responsable QSE, réglementaire, consultant
Prérequis : RAS
4. **Modalités** : inter-entreprises, disponible en intra-entreprise sur demande
5. **Durée et horaires**:
Durée : 4 heures
Horaires :
6. **Lieu de la session** : ECOCERT - BP 47 - 32600 L'ISLE JOURDAIN

7. Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

Moyens techniques :

- ✓ documents techniques remis aux stagiaires
- ✓ paper-board
- ✓ Diaporama power point avec vidéo-projecteur

Moyens pédagogiques :

Une approche participative sera privilégiée par le formateur. La session de formation proposera une alternance d'exposés et d'échanges avec les stagiaires.

Pour animer la formation, différentes phases pourront être proposées :

- Travaux de réflexion de groupe
- Retours d'expérience du formateur
- Mises en situation pratiques

Moyens humains : Formateur ECOCERT

8. Dispositif de positionnement et d'évaluation des résultats :

• Positionnement initial

Avant la session, le formateur contacte chaque participant afin d'évaluer les connaissances, les besoins et les projets de chacun, ce qui permet d'adapter le contenu, les illustrations et les exercices ou mises en situation.

La formation démarre par un échange entre le formateur et les participants afin d'évaluer à nouveau les compétences de départ de chaque participant et afin de proposer en début de session une mise à niveau des compétences le cas échéant.

• Evaluation des stagiaires

Les procédures d'évaluation se concrétisent par des travaux pratiques, un contrôle de connaissances oral et des fiches d'évaluation distribuées à l'issue de la formation.

Une feuille de présence sera signée par les stagiaires et le formateur pour justifier la réalisation de la formation.

• Remise d'une attestation

Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire par l'organisme de formation. Elle mentionne les objectifs (exprimés de manière opérationnelle), la nature et la durée précise de l'action ainsi que les résultats de l'évaluation des acquis de la formation à distance.

9. **Contenu détaillé de la formation**

- I. **Vue d'ensemble du système JAS**
- II. **Présentation du référentiel**
- III. **Les critères techniques**
- IV. **Le Grading**
- V. **Administration**
- VI. **Test de connaissances**